

28.2.97

Mené Cantons de Collinée, Merdrignac, Plouguena

Merdrignac

Cidre et Hydromel : G. Barbé à l'honneur

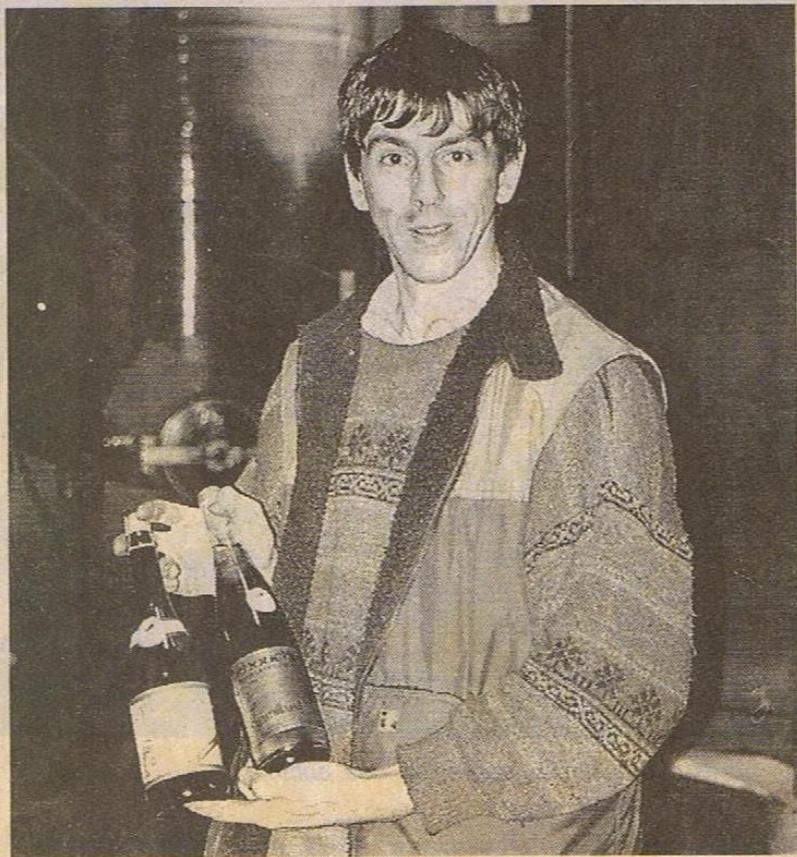
A Merdrignac, chaque année, le concours agricole décerne une ou plusieurs médailles aux producteurs de cidre, de miel et d'hydromel. Gilles Barbé, comme son père et son grand-père, a le souci du travail bien fait.

Une médaille de bronze pour l'hydromel et une autre pour le cidre, sont les récompenses attribuées par le jury du salon 97 de l'agriculture à Gilles Barbé. Rappelons le palmarès des autres années : argent pour le cidre en 1996, or pour l'hydromel en 1995 et le bronze pour le même produit en 1994. C'est comme une tradition qui se renouvelle. Une série de médailles qu'avait aussi connue le père de Gilles, Paul Barbé.

« Dans la famille, la production de cidre et de chamillard remonte à mon grand-père, Jean Barbé qui avait commencé en 1921 », confie son petit-fils en expliquant que le dit chamillard est une appellation de l'hydromel très locale : « hors du secteur proche de Merdrignac, il n'est question que de chouchenn qui « sonne » beaucoup plus breton... » Les emballages de Gilles portent d'ailleurs les deux appellations sur l'étiquette.

A la question de savoir combien de semaines Gilles Barbé passe au salon de l'agriculture, la réponse est simple : « nul besoin d'aller sur place ; les bouteilles sont expédiées munies d'un numéro de producteur, c'est tout. Il reste à attendre le résultat. »

Il faut encore savoir que les produits sont soumis à une présélection régionale pour ce qui est



Production de Gilles Barbé : 120 000 bouteilles de cidre et 20 000 d'hydromel pour quatre personnes à l'atelier. Récemment, trois nouveaux hectares de verger ont été plantés.

du cidre. L'hydromel, quant à lui, subit un examen dans un laboratoire de Nice. Dernière confiance de Gilles Barbé : « notre syndicat régional, dont je suis trésorier, a mis en place une formation qui

porte des fruits ; la qualité augmente partout et la sélection sera de plus en plus difficile. Nous faisons un suivi technique mené en commun par la chambre d'agriculture et celle de métiers. »